



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE**

SEANCE DU 24 JANVIER 2025

DELIBERATION n°2025-01-24_09

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 11	Membres présents : POLATO Serge, GAUMOND Stéphane, FOLIARD Annick, CLERCH Xavier, LECARPENTIER Marie Madeleine, PARENT Karine, SERRUS Hélène, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Guillaume Membres absents ayant donné procuration : GARRIGOLAS Jérôme procuration à FOLIARD Annick VILLENEUVE Amandine procuration à VILLENEUVE Guillaume Membres absents non excusés : DELCASSO François, JULIEN Jean Pierre
Président de Séance : POLATO Serge, Maire suppléant	
Secrétaire de Séance : VERDAGUER Céline	

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 janvier à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 17 janvier deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge POLATO, Maire suppléant.

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

RAPPORT

Monsieur le Maire suppléant rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de fixer le montant des subventions aux associations et propose la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	2024
Aînés Ruraux - ADMR	300
Gym CABA	100
Ecole de Musique Capcir Ht-Conflent	200
Club Pétanque	300
Rugby Athlétic Cerdagne Capcir	200
Ski Club Capcir Haut-Conflent	200
UNC - Anciens Combattants	200
Sapeurs-Pompiers	200
Chemin Faisant	300

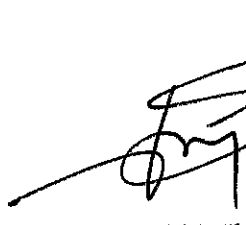
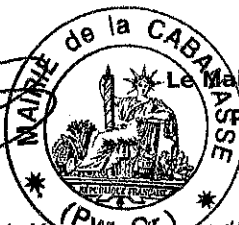
APE Ecole de La Cabanasse	300
VTT	200
Foot	200

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'ADOPTER les montants proposés

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,

Le Maire suppléant,
POLATO Serge

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :